

Assemblée Générale d'Amundi

Vote de toutes les résolutions avec un taux d'approbation moyen de 97,8 %

« Say on Climate » approuvé à plus de 97 %

Dividende fixé à 4,10 euros par action

Assemblée générale et dividende

L'Assemblée Générale des actionnaires d'Amundi s'est tenue mercredi 18 mai 2022 en présence des actionnaires. Avec un quorum de 86,9%, l'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration, avec un score moyen de 97,8 %. Les résultats détaillés des votes de l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site <https://legroupe.amundi.com>.

Comme annoncé le 9 février 2022, la solidité financière d'Amundi lui permet de poursuivre sa politique de dividende, à savoir un taux de distribution de 65 % du résultat net part du Groupe. Le dividende de l'exercice 2021 a été fixé à 4,10 euros par action, soit un rendement de 7,3 %¹. Il sera détaché de l'action le 23 mai 2022 et mis en paiement à compter du 25 mai 2022.

« Say on Climate »

Lors de cette Assemblée Générale, Amundi a soumis sa stratégie climat au vote consultatif de ses actionnaires. Amundi est ainsi le premier gérant d'actifs à présenter un « Say on Climate ». Cette résolution a recueilli 97,7 % de votes favorables, ce qui traduit le fort soutien que lui ont apporté les actionnaires.

Réussir la transition énergétique nécessite en effet d'aligner les acteurs clés sur des stratégies à court, moyen et long terme : les Etats qui doivent définir des politiques publiques, industrielles et fiscales ainsi qu'une réglementation cohérente ; les Entreprises qui doivent concevoir les solutions technologiques nécessaires à la mutation et planifier cette dernière ; le système Financier qui doit accompagner les entreprises en leur allouant les capitaux nécessaires.

Consciente des enjeux et des moyens à déployer pour assurer la réussite de la transition énergétique, Amundi estime que les actionnaires doivent être pleinement informés de la manière dont les entreprises entendent contribuer à cet effort collectif. En tant qu'actionnaire, elle encourage donc les entreprises dans lesquelles elle investit à soumettre leur stratégie climat à un vote consultatif lors de leur Assemblée Générale. Et en tant qu'entreprise cotée, Amundi a estimé qu'il est également de sa responsabilité d'être transparente sur sa propre stratégie climat envers ses actionnaires.

Outre la nécessité d'une approche scientifique et la recherche du progrès social et économique qui garantit l'acceptabilité de la transition énergétique, la stratégie climat d'Amundi est fondée sur la conviction de la nécessité d'accompagner la transition des entreprises dans lesquelles elle investit, plutôt que de favoriser les exclusions ou le désinvestissement.

Dans le cadre de la stratégie climat proposée au vote consultatif de ses actionnaires lors de l'Assemblée Générale, Amundi a indiqué que la politique de vote qu'elle appliquera aux « Say on Climate » des entreprises des secteurs les plus émissifs dans lesquelles elle investit tiendra compte de la crédibilité de leur stratégie de décarbonation, ainsi que de la recherche d'indépendance énergétique et de compétitivité de tous les pays dans lesquels Amundi investit et des impacts sociaux qui en découlent.

¹ Par rapport au cours du 16 mai 2022 au soir

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux², Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 300 professionnels dans 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 000 milliards d'euros d'encours⁴.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.



Contact presse :

Nathalie Boschat

Tél. +33 1 76 37 54 96

Nathalie.boschat@amundi.com

Contacts investisseurs :

Anthony Mellor

Tél. +33 1 76 32 17 16

anthony.mellor@amundi.com

Thomas Lapeyre

Tél. +33 1 76 33 70 54

thomas.lapeyre@amundi.com

² Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2021 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2020

³ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁴ Données Amundi y compris Lyxor au 31/03/2022